



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de la Mobilité
et des Travaux publics

INAUGURATION

DU PARC ET DE DEUX ŒUVRES D'ART DE JUSTINE BLAU ET SIMONE DECKER AU
LABORATOIRE NATIONAL DE SANTÉ À DUDELANGE

Mercredi le 20 juillet 2022

DOSSIER DE PRESSE



SOMMAIRE

1. Invitation à la presse	p. 3
2. Programme de la journée	p. 3
3. Le parc du Laboratoire national de santé	p. 4
4. Les œuvres d'art	p. 9
5. Informations générales	P. 10
6. Contact	P. 13

1. INVITATION A LA PRESSE

Le 20 juillet 2022 à 16.00 heures aura lieu l'inauguration du parc et de deux œuvres d'art au Laboratoire national de santé à Dudelange en présence de Monsieur François BAUSCH, Vice-Premier ministre et ministre de la Mobilité et des Travaux publics, de Madame Paulette LENERT, Vice-Premier ministre et ministre de la santé et de Madame Sam TANSON, ministre de la Culture.

Le port du masque est obligatoire à l'intérieur du Laboratoire national de santé.

Adresse: Laboratoire national de santé
Rue Louis Rech
L-3555 Dudelange

2. PROGRAMME DE LA JOURNEE

Le programme officiel commencera à 16.00 heures:

Allocution de Monsieur Friederich MÜHLSCHLEGEL

Directeur du Laboratoire national de santé

Discours de Monsieur François BAUSCH

Vice-Premier ministre et ministre la Mobilité et des Travaux publics

Discours de Madame Sam TANSON

Ministre de la Culture

Discours de Madame Paulette LENERT

Vice-Premier ministre et ministre de la Santé

Geste inaugural, visite des lieux et vin d'honneur.

3. LE PARC DU LABORATOIRE NATIONAL DE SANTE

Historique :

Concours pour le projet d'un nouveau laboratoire à Luxembourg Kirchberg, 1999

Abandon du site Kirchberg, fin 2000

Décision d'implanter le LNS à Dudelange, 2001

Vote de la loi relative à la construction la 1^{re} phase Laboratoire national de santé à Dudelange, 19 décembre 2003

Début travaux de la phase 1, janvier 2009

Vote de la loi relative à la construction de la 2^{ème} phase du Laboratoire national de santé à Dudelange, 18 décembre 2009

Mise en service de la phase 1, octobre 2013

Début des travaux de la phase 2, avril 2014

Vote de la loi portant modification de la loi du 18 décembre 2009 relative à la construction de la 2^{ème} phase du Laboratoire national de santé à Dudelange, 24 août 2016

Mise en service de la phase 2, octobre 2017

Concours d'idées pour la création d'œuvres d'art, 1er juillet 2016

Fin de l'installation des œuvres d'art :

Justine Blau, **juin 2020**

Simone Decker, **mars 2021**

Début des travaux du parc, janvier 2021

Mise en service du parc, juin 2022

Objectifs :

La loi du 19 décembre 2003 autorisant le Gouvernement à entamer la première phase relative à la construction d'un nouveau Laboratoire national de santé à Dudelange, prévoyait de construire sur ce même site une extension regroupant différents laboratoires relevant de l'Etat, afin de profiter de l'unité des lieux, de partager certaines infrastructures communes et de créer des synergies.

En 2007 sont entamées les études pour cette deuxième phase prévoyant la mise en place de nouveaux locaux pour le Laboratoire de radio-physique de la Division de la radioprotection, le Laboratoire de médecine vétérinaire (LMVE) et le nouveau Laboratoire du Département de médecine légale (LNS) sur le site à Dudelange.

Ensuite, le Gouvernement luxembourgeois a adopté le 15 octobre 2014 un nouveau plan d'intervention d'urgence en cas d'accident nucléaire (PIU Cattenom), remplaçant ainsi le plan précédent (Plan particulier d'intervention en cas d'accident nucléaire, PPI), qui prévoit un rayon d'évacuation de 15 km à partir de la Centrale de Cattenom.

Etant donné que la Ville de Dudelange est située dans cette zone d'évacuation et que le laboratoire de radio-physique est le seul laboratoire au Luxembourg qualifié pour effectuer des mesurages de radioactivité, la décision à ne pas le déloger de la Ville de Luxembourg vers cette zone s'ensuit. En 2015 la deuxième phase du Laboratoire national de santé à Dudelange se trouvant en construction, le Gouvernement réfléchit à une nouvelle affectation des locaux prévus pour la radioprotection.

Il est décidé que l'«Integrated Biobank of Luxembourg» (IBBL), créée en 2010 et à la recherche d'infrastructures adéquates soit intégrée au bâtiment du Laboratoire national de santé à Dudelange de la Phase 2.

Suite aux travaux de terrassement des bâtiments dans l'intérêt du Laboratoire national de santé, les terres résiduelles, entreposées sur le terrain, sont enfin modelées pour créer un parc ouvert au public. Le terrain à disposition d'environ 2ha 44a adopte un caractère hybride, qui mélange l'aspect rural avec une végétation propre à ces zones climatiques, y incluant des arbres, certains fruitiers, des haies indigènes et des herbes et prairies sauvages posées dans un paysage à la fois naturel et technologique, avec des trackers composés de panneaux photovoltaïques.

Implantation :

Les bâtiments des deux phases forment un îlot bien défini dans une nouvelle zone d'activités située le long d'une allée à 4 voies parallèles à la collectrice du sud.

Le parc aménagé derrière le Laboratoire national de santé s'inscrit dans le cadre à la fois rural et logistique à périphérie de la ville de Dudelange, en face de l'échangeur CFL et à la croisée de l'autoroute et de l'axe Dudelange-Bettembourg.

Concept paysager :

Le parc laboratoire est le fruit d'une réflexion sur l'aménagement d'une surface anciennement utilisée comme terrain à labourer, se situant dans une zone verte, encore aujourd'hui exploitée majoritairement pour les besoins d'exploitations agricoles. Ainsi le parc se positionne comme une pièce de raccord, une sorte d'entre-deux créant un lien entre le paysage rural et urbanisé, entre l'infrastructure routière et le piéton ou cycliste, entre la zone d'habitations et la zone d'activité, aujourd'hui équipée pour les besoins du Laboratoire national de santé (LNS).

Dans la région du Minett, le paysage articulé en monts et buttes est généralement le produit de l'activité passée, donc artificiel, car conçu par la main de l'homme au moment des excavations dans le cadre des exploitations minières. Or il restait du chantier du LNS d'anciennes terres d'excavation qui ont été retravaillées dans le cadre de l'aménagement du parc afin de modeler le site. La topographie et la géométrie du paysage composé, dégagent de petites plaines parfaitement adaptées pour intégrer des ensembles d'arbres technologiques, appelés trackers, structurant les vues dans et sur le site, tout en optimisant l'apport solaire autant pour les végétaux que pour les panneaux photovoltaïques. Les 24 trackers photovoltaïques, qui suivent la course du soleil, sont répartis dans trois champs de production distincts.

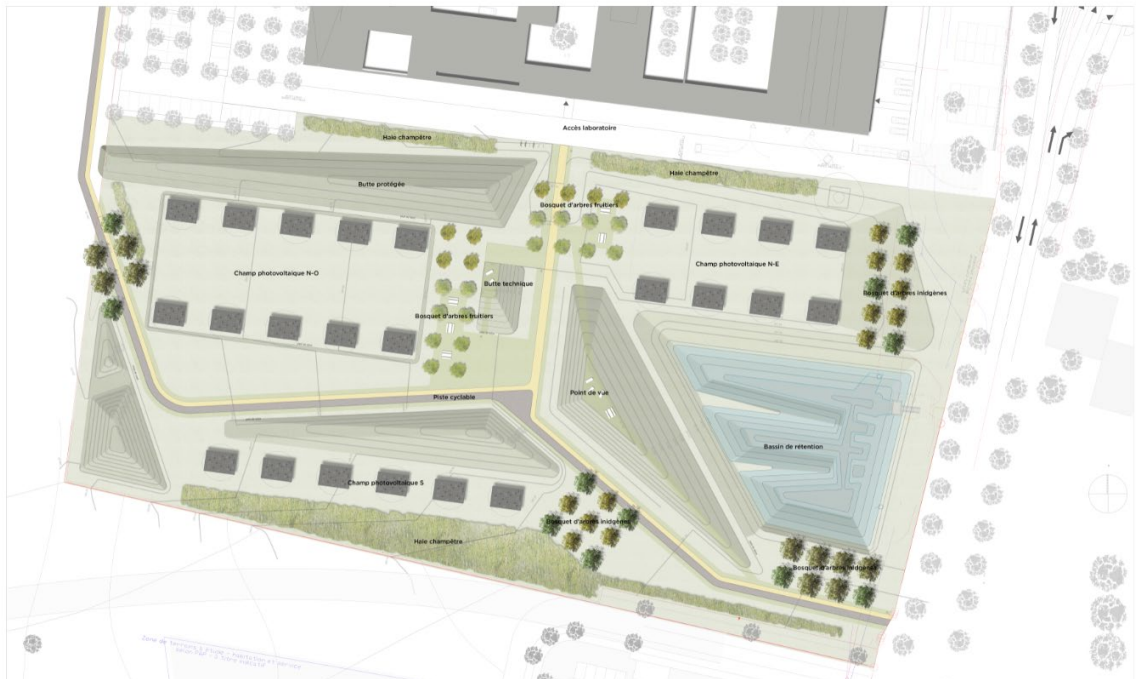
Les plantations, à savoir des arbres, haies et prairies sauvages, sont choisies de sorte à ce que l'entretien du parc soit aisé et que la nature évolue le plus librement possible. Les arbres, des sujets indigènes, ont été implantés dans le parc en bosquets et en vergers pour instaurer une saisonnalité. Les haies champêtres en périphérie du site améliorent la biodiversité sur le site et aux alentours.

Finalement, le parc est aussi un lieu de détente avec un cheminement intéressant pour les piétons et les cyclistes dans un paysage naturel visant un équilibre écologique qui mélange des cycles naturels avec la technologie de pointe. La piste cyclable nouvellement aménagée est reliée au réseau national, reliant le nord de Dudelange au centre-ville. L'aménagement paysager du parc génère une ambiance techno-bucolique, répondant ainsi aux contrastes inhérents du site.

Au croisement des chemins se trouve un lieu de rencontre favorisant la contemplation poétique et ludique des espèces végétales et animales, de même que la puissance de l'énergie solaire drainée vers le local technique habillé d'un bardage de bois brûlé, reliant les trois familles de trackers et le bâtiment du Laboratoire national de santé. L'aménagement est complété par une zone pique-nique, des bancs et des chaises longues rotatives.

Le terrain disposait déjà avant l'aménagement d'un bassin de rétention, qui a été maintenu dans sa forme initiale, afin de préserver l'écosystème qui s'est développé au fil du temps.

Le parc devient ainsi une destination pour les usagers du laboratoire, les riverains, les enfants du quartier ouvert au public.



Plan de paysage (par Areal landscape architecture)

Concept énergétique :

Un tracker est composé d'un tronc métallique sur lequel pose 25 panneaux photovoltaïques à 335 Wc (Watt crête) par panneau, pour une puissance totale par tracker de 8375 Wc.

Les 24 trackers sont répartis en 3 familles :

- Une zone avec 6 trackers $6 \times 8375 = 50,250$ kW crête
- Une zone avec 8 trackers $8 \times 8375 = 67$ kW crête
- Une zone avec 10 trackers $10 \times 8375 = 83,75$ kW crête

Soit un total d'environ 201 kWc (kilo Watt crête) de puissance pour un total de 600 panneaux photovoltaïques sur l'ensemble du site.

Un tracker, tel un tournesol, fait en sorte que l'ensemble des panneaux suivent la course du soleil. Cela permet d'avoir un fonctionnement optimal. Un tracker dispose d'une course sur deux axes grâce à deux moteurs électriques à très basse consommation. La consommation d'un moteur équivaut à 14Wc contre 8375Wc de puissance en énergie renouvelable, ce qui est très négligeable. L'orientation des panneaux est établie grâce à un capteur d'intensité lumineuse.

L'énergie produite est dirigée en tension continue vers le local technique situé au centre du parc. Dans ce local technique se trouvent des onduleurs qui permettent de faire basculer la tension continue en tension alternative et des appareillages de protections (parasurtenseurs, disjoncteurs, interrupteurs de coupure, etc...). Ces protections permettent d'assurer la sécurité de l'installation électrique et la sécurité des personnes.

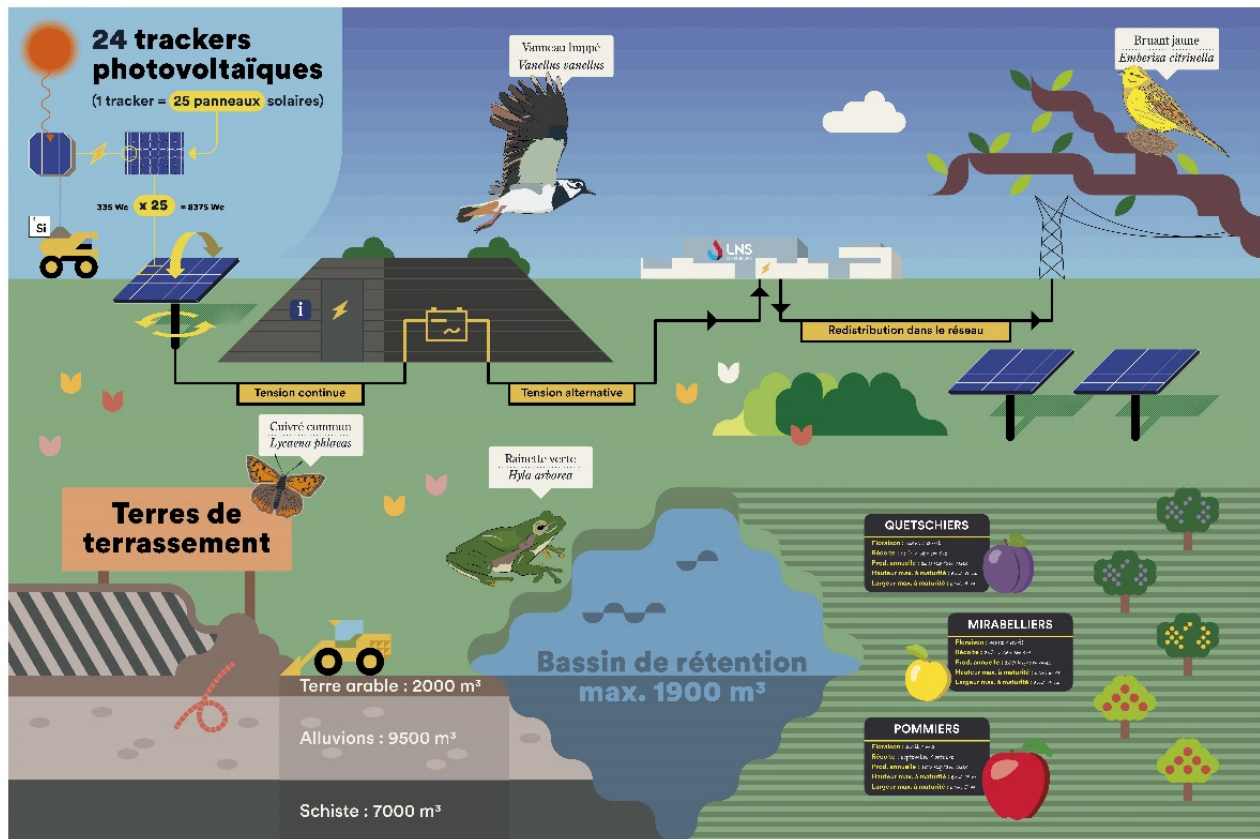
L'énergie ainsi produite est injectée dans le réseau électrique national via le bâtiment du LNS.

L'installation complète produit environ 262MWh/an d'énergie électrique (mega watt heure par année) ce qui correspond l'équivalent de la consommation électrique d'environ 75 maisons unifamiliales ayant une moyenne de 3500kWh/an (kilo watt heure par année).

Un tracker photovoltaïque rotatif tel qu'il est installé dans le parc, produit un surplus de 40% d'énergie électrique par rapport à une installation fixe ayant exactement la même superficie de panneaux photovoltaïques.

Concept signalétique

Afin de rendre les intentions de l'aménagement du parc accessibles au grand public, une signalétique avec des panneaux d'informations explique grâce à des illustrations simplifiées les différents aspects du concept du Parc Laboratoire. Il s'agit de pointer l'importance de l'équilibre recherché entre la faune et la flore, la technologie et l'environnement naturel et le modelage des terres résiduelles face à la course du soleil.



Panneaux d'information (par Arnaud Hanon)

4. ŒUVRES D'ART

Suite aux concours d'idées lancés le 1 juillet 2016 pour la conception et la réalisation d'œuvres d'art dans l'intérêt des bâtiments du LNS, les deux artistes Justine Blau et Simone Decker ont retenu l'avis favorable de la Commission d'aménagement artistique (Kunst am Bau).

L'œuvre proposée par Justine Blau consiste en un tapis mural, installé dans le foyer du 2ième bâtiment du LNS créant un dialogue entre le travail scientifique des chercheurs du LNS et la maîtrise à la fois graphique et artisanale de la fabrication traditionnelle des tapis.

Justine Blau est née au Luxembourg en 1977. Son art traite du concept d'Ailleurs. Elle a étudié les arts plastiques à l'Ecole Supérieure des Arts Décoratifs de Strasbourg, avant d'obtenir un Master en sculpture au Wimbledon College of Art, University of the Arts London (2008). L'artiste a également étudié le rôle de la photographie dans notre monde complexe.

L'œuvre proposée par Simone Decker consiste en une installation dans le hall du bâtiment principal, composée d'un socle ovale sur lequel sont projetées par un dispositif optique complexe et suspendu dans l'atrium, des images collectées grâce à la coopération des scientifiques du LNS.

Simone Decker est née en 1968 à Esch-sur-Alzette. Elle a étudié à l'École Nationale Supérieure des Arts Décoratifs de Strasbourg, à l'Université des Sciences Humaines de Strasbourg et à la Städelschule de Francfort. Elle vit à Francfort-sur-le-Main.

En réaction à des situations données et des circonstances concrètes, donc en partant du lieu et des structures mêmes, Simone Decker intègre ceux-ci dans ses œuvres.

En 1999, elle a représenté le Luxembourg à la Biennale de Venise. Simone Decker a notamment reçu la bourse d'atelier de la Hessische Kulturstiftung pour un séjour d'un an à New York et la bourse de travail de la Stiftung Kunstfonds Bonn. De 2008 à 2015, elle a été professeur à l'Akademie der Bildenden Künste in Nürnberg, où elle a dirigé la classe post-diplôme *Art et espace public* et la classe pour *conceptions artistiques*. Ses œuvres se trouvent dans des collections internationales telles que le FNAC Paris et le Mudam Luxembourg.

5. INFORMATIONS GENERALES DU PARC LABORATOIRE

Surface aménagée : 2ha 44a

- Longueur de la piste cyclable : 360 m
- Longueur du chemin piéton : 435 m

Plantations :

24 arbres fruitiers, dont :

- Prunus domestica – Quetschier
- Prunus domestica subsp. syriaca – Mirabellier
- Malus domestica- Pommier

Terres :

Le total des terres de terrassement qui ont été stockées sur site pour la modélisation de l'aménagement extérieur est de 18'500 m³ dont :

- alluvions : 9'500 m³
- schistes : 7'000 m³
- terre arable, végétale : 2'000 m³

Cabanon technique :

Surface d'environ 40 m²

Volume d'environ 100 m³

Installation des trackers : 24 trackers à 25 panneaux photovoltaïques

Bassin de rétention : volume = 1'900 m³

Coût du projet : environ 2'000'000 TTC

Maître d'ouvrage :

Ministère de la Mobilité et des Travaux publics
Administration des bâtiments publics

Maîtrise d'œuvre :

Paysagiste concepteur :	Areal s.à r.l.
Architecte, suivi d'exécution :	Jean-Petit Architectes s.a.
Ingénieurs génie statique :	Lux CEC s.a.
Ingénieur génie technique :	Betic s.a.
Signalétique	Visualis / Arnaud Hanon
Organisme agréé :	Vinçotte Luxembourg a.s.b.l.

Bureau de contrôle :
Coordinateur sécurité :

Secolux a.s.b.l.
D2 Coordination s.a.

6. CONTACT

Kim VO

Ministère de la Mobilité et des Travaux Publics

E-mail : Kim.Vo@tr.etat.lu

Tél: (+352) 247-84483

Michèle MIRKES

Ministère de la Santé

E-mail : michele.mirkes@ms.etat.lu

Luc SCHADECK

Ministère de la Culture

E-mail : luc.schadeck@mc.etat.lu

Tél. : (+352) 247-86626